



ACADÉMIE DE CORSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ajaccio, le 19/09/2023

LETTRE DE RENTRÉE 2023

Mesdames, messieurs, chers collègues,

Nous nous retrouvons après un été que j'espère avoir été reposant et serein pour tous. Voici quelques éléments concernant l'organisation de l'année.

En ce qui concerne les formations inscrites au PAF, les coordonnateurs d'équipe doivent me retourner le tableau sur lequel notamment chacun s'est inscrit en fonction de ses vœux. L'objectif est de faciliter les convocations, l'ensemble du PAF des lettres est ainsi considéré comme étant « à public désigné ».

Comme cela a été annoncé par notre ministre, le nombre de textes présentés lors des EAF en série générale est réduit à 16, en revanche il n'y a pas de modification pour la série technologique, les élèves doivent toujours présenter 12 textes à l'oral (voir la partie axes de travail au lycée). Les récapitulatifs pour les EAF 2024 sont en ligne sur le site académique des Lettres et figurent en pièce jointe de ce courriel.

L'épreuve de spécialité HLP étant prévue en juin, les programmes doivent de nouveau être étudiés dans leur totalité. L'épreuve du Grand oral est aussi modifiée, la partie concernant l'orientation est supprimée, l'entretien portera sur les connaissances acquises au cours de l'année.

Madame Bénédicte Noguerra est la nouvelle IAN-TICE (chargée du numérique) de Lettres cette année, elle viendra aussi en appui à l'inspection sur certains dossiers.

Madame Marie-Dominique Godelle est chargée du suivi des contractuels et de la formation au CAPES interne.

RENDEZ-VOUS DE CARRIERE ET VISITES DE L'INSPECTION :

Pour les enseignants concernés par le rendez-vous de carrière cette année, vous trouverez toutes les informations utiles sur le rendez-vous de carrière à l'adresse suivante : <https://www.education.gouv.fr/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi-41627>

Si aucun document spécifique n'est exigible lors du rendez-vous de carrière, il est néanmoins conseillé de fournir les documents attendus lors d'une visite-conseil ou d'une inspection : projet de progression annuelle, séquence en cours détaillée, exemples d'évaluations, classeurs / cahiers d'élèves ainsi que tout autre document témoignant de votre investissement et de la qualité de votre travail.

N'hésitez pas à me solliciter pour des visites-conseils. Ces visites sont des temps d'échange et de réflexion, elles peuvent aussi permettre lors de l'année N -1 de préparer votre rendez-vous de carrière. Vous pouvez de plus demander des inspections si vous souhaitez disposer de rapports plus formels en vue de promotions ou de demandes de mutations.

AXES DE TRAVAIL DE L'ANNEE :

AU COLLEGE

Les savoirs fondamentaux et la nouvelle classe de sixième :

Comme vous le savez, la nouvelle classe de sixième permet aux élèves de bénéficier d'une heure de cours en plus par semaine en français ou en mathématiques. Cette heure est consacrée, en fonction des besoins identifiés de chacun notamment à l'aide des évaluations nationales, au soutien ou à l'approfondissement. Les professeurs des écoles peuvent participer à ce dispositif.

Des ressources académiques et nationales sont en ligne :

<https://sites.ac-corse.fr/lettres/2023/06/26/heure-de-soutien-en-sixieme/>

<https://eduscol.education.fr/2466/une-classe-de-sixieme-au-plus-pres-des-besoins-des-eleves>

Ces ressources sont appelées à être enrichies.

Des temps d'échange entre collèges seront notamment organisés en cours d'année afin que chaque équipe construise au mieux ce temps de travail complémentaire.

Les évaluations nationales de 6^{ème} et de quatrième :

Les évaluations standardisées 2023 aident à construire l'heure de soutien et d'approfondissement, et au-delà les progressions de classe en fonction des besoins identifiés des élèves. Des ressources en facilitent l'exploitation : <https://eduscol.education.fr/2304/evaluations-de-debut-de-sixieme>

Le temps de diagnostic est important, mais il sera d'autant plus fructueux qu'il reposera sur l'observation des élèves au travail et s'appuiera sur des activités variées excédant la passation de tests ou d'évaluations.

Il importe en effet de ne pas différer l'entrée dans les apprentissages par un retour sur des points de méthodologie et des révisions qui s'avèreraient pesants ou ne feraient pas sens.

Le test de Fluence et la lecture :

Les évaluations prennent en compte, pour la quatrième année, la lecture en évaluant notamment la fluence, c'est-à-dire la qualité du déchiffrage.

Le test Fluence permet de repérer, dès le début de l'année, les élèves en grande difficulté de lecture. Le texte est renouvelé cette année.

Attention, lors du passage de l'évaluation, il faut bien préciser aux élèves de lire le plus rapidement possible, l'enjeu n'est pas l'expressivité de la lecture, mais la mesure de la vitesse de déchiffrage. Une vidéo du ministère donne un exemple de cette passation (**Accompagner le test de fluence en sixième** <https://eduscol.education.fr/2304/evaluations-de-debut-de-sixieme>). Il ne faut pas, si besoin, hésiter à faire repasser le test qui ne dure qu'une minute.

En deçà d'une certaine vitesse de lecture, les études montrent que l'élève ne peut pas comprendre ce qu'il lit. La méthode « Fluence », élaborée par le laboratoire Cognisciences de l'université de Grenoble, propose à la suite de ce repérage un travail sur le déchiffrage pour des petits groupes d'élèves en grande difficulté de lecture.

Les équipes intéressées par ce projet de remédiation qui apporte une réponse aux problèmes des élèves en grande difficulté de lecture au collège peuvent me contacter pour un temps d'échange et de formation.

Lien vers le site présentant le dispositif : <http://www.cognisciences.com/accueil/outils/article/e-l-fe-evaluation-de-la-lecture-en-fluence>.

Des ressources pour le travail en ateliers Fluence en sixième (atelier de 5 ou 6 élèves en train grande difficulté travaillant sous l'égide d'un professeur) sont en ligne sur le site académique. Des textes liés aux thématiques

du programme sont ainsi proposés sur l’Odyssée, les récits mythologiques et les récits de création : [Ateliers FLUENCE au collège : aisance et fluidité de la lecture – Site disciplinaire – Lettres \(ac-corse.fr\)](#)

Plus globalement, le BO spécial n°7 du 24 avril 2018 reprend des éléments sur la lecture qui doivent nourrir le travail de l’année. **Lecture : construire le parcours d’un lecteur autonome** : https://www.education.gouv.fr/bo/18/Special3/MENE1809040N.htm?cid_bo=128704

L’idée est de travailler en priorité en classe des œuvres patrimoniales dont l’exigence implique un accompagnement, et de laisser une place à la littérature jeunesse dans les lectures cursives proposées.

Au LYCEE

Le test de positionnement en classe de Seconde

Les élèves entrant en seconde générale et technologique passent en début d’année un test de positionnement en français visant à identifier les acquis et besoins de chacun afin de proposer un accompagnement personnalisé adapté. Ce test concerne la compréhension de l’oral, de l’écrit et le fonctionnement de la langue.

Il s’avère particulièrement intéressant pour évaluer les acquis des élèves en langue et envisager, dès le début de l’année, une remédiation.

Le travail sur la langue

Le travail sur la langue est important au lycée. Il ne doit pas être trop chronophage. L’académie de Créteil propose des plans de travail permettant un travail autonome, hors de la classe, pour les élèves de première sur : la phrase complexe, la phrase complexe et son analyse, les propositions subordonnées : <https://lettres.ac-creteil.fr/spip.php?article2104>

Il ne faut pas oublier que, même s’ils ne sont pas toujours acquis et doivent être approfondis, les différents éléments du programme de lycée ont été longuement étudiés au cours de la scolarité des élèves, et cela dès les classes du premier degré.

Ce document sont réalisés par des formateurs et chercheurs en lien avec l’institution, et peuvent être librement téléchargés.

Les EAF

Pour la session 2024, les élèves doivent présenter 16 textes pour la voie générale et 12 textes pour la voie technologique :

- en série générale, 4 textes par objet d’étude (3 minimum pour l’œuvre complète, 1 minimum pour le parcours ;
- en série technologique, 3 textes par objet d’étude (2 minimum pour l’œuvre complète, 1 minimum pour le parcours).

Vous trouverez sur le site académique les modèles des récapitulatifs pour l’épreuve 2024 à télécharger. [Récapitulatifs E.A.F. voies technologique et générale – Site disciplinaire – Lettres \(ac-corse.fr\)](#)

Dans tous les cas, ces minima, et l’opportunité d’une réduction à 16 textes pour la voie générale, doivent encourager l’ouverture de l’enseignement sur des activités variées – et non l’inflation des analyses académiques des textes étudiés. La richesse des programmes, des activités et des exercices qu’ils recommandent est plus que jamais à honorer. Ainsi l’étude de la langue, l’acquisition des compétences d’expression écrite et orale, d’analyse et d’interprétation, le développement d’une réflexion autonome, l’appropriation des connaissances que vise l’enseignement du français, l’ouverture artistique et culturelle, passent par la pratique d’exercices divers et réguliers, non réductibles à ceux figurant à l’examen.

En ce qui concerne la seconde partie de l’épreuve, il est important que les élèves disposent d’un choix entre plusieurs lectures cursives pour chaque objet d’étude.

L’enseignement de spécialité HLP

L’épreuve du Grand oral a été modifiée.

Les notions rencontrées en classe de première ne peuvent pas constituer un ressort essentiel du sujet : <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2001793N.htm>

En STS :

Les nouveaux programmes pour la préparation du BTS ont été publiés au JORF du 2 août 2023 : https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf?id=8-zHNA9qOMD7YH_auHwAmCw5UJagoAhIWSi4tlYHSno=

- La synthèse de document est remplacée par des questions d'analyse et de confrontation.
- Il n'y a plus qu'un seul thème d'étude en seconde année – renouvelé annuellement –,
- Les progressions sont axées sur l'appropriation des textes et la compréhension, l'écriture, l'ouverture créative, la culture générale, la diversification des exercices, non exclusivement centrés sur la préparation à l'avance des épreuves ;
- L'épreuve de contrôle final s'inscrit dans la continuité de celle du baccalauréat professionnel, notamment en ce qui concerne les compétences d'écriture, et du baccalauréat technologique, avec l'exercice de l'essai. Elle présente bien sûr un palier en matière d'exigence, dans la réflexion attendue, le développement des réponses et la finesse des références.

Je souhaite à chacun une excellente année. N'hésitez pas, bien sûr, à me solliciter.

Bien cordialement,
Céline Escolan- IA-IPR Lettres

ANNEXE LES PROGRAMMES EN VIGUEUR :

Les programmes de collège figurent dans le BO n°31 du 30 juillet 2020 :
<https://eduscol.education.fr/90/j-enseigne-au-cycle-4>
https://eduscol.education.fr/87/j-enseigne-au-cycle-3?menu_id=72

Les programmes de lycée figurent dans le BO spécial n° 1 du 22 janvier 2019, modifié par arrêté du 10-4-2020 publié au BO n°18 du 30 avril 2020

D'intéressantes propositions de mise en œuvre sont données sur le site Eduscol : <https://eduscol.education.fr/1712/programmes-et-ressources-en-francais-voie-gt>

La liste des œuvres et des parcours inscrits au programme de première pour l'année scolaire 2023-2024 et pour les épreuves anticipées de la session 2024 du baccalauréat est la suivante :

PREMIERE VOIE GENERALE :

Objet d'étude pour lequel les œuvres sont maintenues

Le roman et le récit du Moyen Âge au XXI^e siècle

Abbé Prévost, *Manon Lescaut* / parcours : personnages en marge, plaisirs du romanesque.

Balzac, *La Peau de chagrin* / parcours : les romans de l'énergie : création et destruction.

Colette, *Sido* suivi de *Les Vrilles de la vigne* / parcours : la célébration du monde.

Objets d'étude pour lesquels les œuvres sont renouvelées

La poésie du XIX^e siècle au XXI^e siècle

Rimbaud, *Cahier de Douai* (aussi connu sous les titres *Cahiers de Douai*, « *Recueil Demeny* » ou *Recueil de Douai*), 22 poèmes, de « Première soirée » à « Ma Bohème (Fantaisie) » / parcours : émancipations créatrices.

Ponge, *La rage de l'expression* / parcours : dans l'atelier du poète.

Hélène Dorion, *Mes forêts* / parcours : la poésie, la nature, l'intime.

Le théâtre du XVIIe siècle au XXIe siècle

Molière, *Le Malade imaginaire* / parcours : spectacle et comédie.

Marivaux, *Les Fausses Confidences* / parcours : théâtre et stratagème.

Jean-Luc Lagarce, *Juste la fin du monde* / parcours : crise personnelle, crise familiale.

La littérature d'idées du XVIe siècle au XVIIIe siècle

Rabelais, *Gargantua* / parcours : rire et savoir.

La Bruyère, *Les Caractères*, livres V à X / parcours : la comédie sociale.

Olympe de Gouges, *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* (du « préambule » au « postambule ») / parcours : écrire et combattre pour l'égalité.

PREMIERE VOIE TECHNOLOGIQUE :

Objet d'étude pour lequel les œuvres sont maintenues

Le roman et le récit du Moyen Âge au XXIe siècle

Abbé Prévost, *Manon Lescaut* / parcours : personnages en marge, plaisirs du romanesque.

Balzac, *Mémoires de deux jeunes mariées* / parcours : raison et sentiments.

Colette, *Sido* suivi de *Les Vrilles de la vigne* / parcours : la célébration du monde.

Objets d'étude pour lesquels les œuvres sont renouvelées

La poésie du XIXe siècle au XXIe siècle

Rimbaud, *Cahier de Douai* (aussi connu sous les titres *Cahiers de Douai*, « *Recueil Demeny* » ou *Recueil de Douai*), 22 poèmes, de « Première soirée » à « Ma Bohème (Fantaisie) » / parcours : émancipations créatrices.

Ponge, *La rage de l'expression* / parcours : dans l'atelier du poète.

Hélène Dorion, *Mes forêts* / parcours : la poésie, la nature, l'intime.

Le théâtre du XVIIe siècle au XXIe siècle

Molière, *Le Malade imaginaire* / parcours : spectacle et comédie.

Marivaux, *L'Île des esclaves* / parcours : maîtres et valets.

Jean-Luc Lagarce, *Juste la fin du monde* / parcours : crise personnelle, crise familiale.

La littérature d'idées du XVIe siècle au XVIIIe siècle

Rabelais, *Gargantua*, chapitres XI à XXIV / parcours : la bonne éducation.

La Bruyère, *Les Caractères*, livre XI « De l'Homme » / parcours : peindre les Hommes, examiner la nature humaine.

Olympe de Gouges, *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* (du « préambule » au « postambule ») / parcours : écrire et combattre pour l'égalité.

LCA :

Les programmes de l'enseignement optionnel et les programmes des enseignements de spécialité latin et grec sont en ligne sur la page dédiée aux langues anciennes sur Eduscol.

Cette page recense également tous les documents d'accompagnement élaborés au cours de l'année :

<https://eduscol.education.fr/1696/programmes-et-ressources-en-langues-et-cultures-de-l-antiquite-voie-gt>

Le site Odysseum présente des ressources de grand intérêt pour les enseignants même non spécialistes de LCA.

[Accueil | Odysseum \(education.fr\)](Accueil | Odysseum (education.fr))

Grand oral :

Les élèves suivant les spécialités HLP, enseignements artistiques et LCA présentent le Grand oral : le lien qui suit vous permet d'accéder aux textes officiels et à des ressources : <https://eduscol.education.fr/729/presentation-du-grand-oral>

BTS

Les deux thèmes concernant l'enseignement de culture générale et expression en deuxième année pour la session 2024 sont parus au Bulletin officiel :

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/bo/23/Hebdo11/ESRS2303798N.htm>

Thème n°1 – « Invitation au voyage... »

Thème n°2 – « Paris, ville capitale ? »

Les éléments concernant l'épreuve orale de contrôle figurent dans le BO n° 24 du 16-6-2022 : <https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo24/ESRS2216299N.htm>

Programmes à partir de la session 2025 :

Les programmes figurent au JORF du 2 août 2023 :

https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf?id=8zHNA9qOMD7YH_auHwAmCw5UJagoAhIWSi4tIYHSno=